

**F.A.M**  
Foyer d'Accueil  
Médicalisé

**F.V**  
Foyer de Vie

**E.H.P.H.S.A.D**  
Etablissement d'  
Hébergement pour  
Personnes  
Handicapées  
Sensorielles,  
Agées  
Dépendantes

# ASSOCIATION « LARNAY SAGESSE »

## PROJET ASSOCIATIF

*Octobre 2014*

Depuis la création de l'Association Larnay Sagesse, de nombreux évènements ont considérablement modifié les politiques publiques et le cadre de leur mise en œuvre (loi 2002-2, loi du 11 février 2005, pratique de l'évaluation interne et externe, etc.). Dans ce contexte renouvelé, le Conseil d'Administration ressent la nécessité d'actualiser le projet de l'Association. Celle-ci a intégré, déjà, des changements substantiels et a désormais besoin de repenser l'action, de mieux marquer la nature de ses objectifs dans la recherche d'une cohérence constante entre le projet, les statuts et le fonctionnement des établissements. Une évaluation continue de cette cohérence sera d'ailleurs organisée.

Régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, l'Association Larnay Sagesse est une œuvre d'intérêt général et d'utilité sociale au sens de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002. Elle est qualifiée « d'association d'assistance et de bienfaisance » au sens de la loi de janvier 1933. Son fonctionnement est défini dans ses statuts.

Créée en 2004 pour prendre la suite de la Congrégation des Filles de la Sagesse, dans la gestion des établissements de Larnay<sup>1</sup>, l'Association Larnay Sagesse s'enracine dans une histoire, s'appuie sur un socle de valeurs et, dans les responsabilités qu'elle exerce, développe des orientations et des stratégies, sans cesse ouvertes au monde et porteuses d'avenir. Pour cela elle développe un projet associatif qui fait référence pour son action et sert de base à l'élaboration des projets d'établissements ou de services qu'elle gère ou peut être amenée à gérer.

C'est ce projet qui, lié aux statuts de l'association, donne sens à son action et la rend lisible pour les différents partenaires et financeurs.

### 1 - Histoire et continuité...

« *Ceux que le monde délaisse doivent vous toucher le plus* » écrivait Saint Louis Marie Grignon de Montfort, qui fut à l'origine de la Congrégation. Sans doute la manière de comprendre cette exhortation et d'y répondre a-t-elle considérablement évolué au cours des trois siècles d'histoire dont nous sommes aujourd'hui héritiers. Pour autant cette préoccupation s'impose à nous de plusieurs manières :

- elle nous est transmise par les fondateurs ;
- elle rejoint les convictions personnelles des membres de l'Association ;
- elle est soucieuse de solidarité, déclinaison de la Fraternité républicaine.

C'est cette base qui nous légitime aujourd'hui à demander aux pouvoirs publics de nous soutenir sans défaillance dans l'action que nous entendons entreprendre au service de ceux qui, sans cela, se trouveraient sans doute bien « délaissés »...

---

<sup>1</sup> (FAM : Foyer d'accueil, Foyer d'Accueil Médicalisé et EHPHAD : Etablissement d'Hébergement des Personnes Handicapées Sensorielles Agées, Dépendantes)

« Ceux que le monde délaisse » sont nombreux et l'histoire nous a, en quelques sortes, orientés vers la situation particulière de ces personnes en situation de handicaps sensoriels importants : surdité, cécité, surdicécité. Après une très longue période où la réponse aux situations de ces personnes ne pouvait être pensée que sur base d'un accueil en établissement, le regard de l'environnement a certainement évolué et ne viennent vers nous aujourd'hui que les personnes qui connaissent les situations les plus problématiques, souvent celles où se conjuguent déficiences sensorielles importantes, déficiences motrices, déficiences intellectuelles, voire handicaps psychiques. Notre action s'oriente désormais vers une population de plus en plus diversifiée dans laquelle certaines personnes font partie du « champ du handicap rare » :

- Des personnes présentant une déficience auditive ou visuelle ou une surdicécité importante et vivant parfois dans l'établissement depuis plusieurs dizaines d'années ;
- Des personnes présentant une déficience sensorielle associée à des troubles psychiques ;
- Des personnes présentant une déficience sensorielle importante et une déficience motrice ;
- Des personnes déficientes sensorielles âgées ou très âgées qui ont besoin de vieillir dans un milieu adapté, favorable, rassurant...

La plupart de ces personnes, quel que soit leur âge, ont en commun d'avoir eu une vie dont la déficience sensorielle a été un des éléments structurants majeurs.

De ce fait, elles se trouvent orientées par leur histoire et par l'actualité vers les établissements que nous gérons. Nous avons à les y accueillir, à leur proposer d'y vivre et d'y vieillir jusqu'au bout de l'âge si toutefois cela garde sens dans le projet qu'elles se donnent à elles-mêmes.

Notre association a donc à développer une vigilance toute particulière pour offrir à ces personnes, la possibilité de vivre à Larnay, de s'y épanouir, d'y développer des relations sociales, d'y entretenir des liens familiaux, d'y recevoir tous les soins nécessaires contribuant à leur santé physique et psychologique et d'y construire des projets de toutes sortes...

## 2. Des valeurs et des responsabilités...

L'association se doit donc d'appuyer son action sur des valeurs fortes, tirées de son histoire et exprimées en des termes recevables par l'environnement professionnel, administratif et sociétal dans lequel nous évoluons.

### **Humanisme fondamental ...**

Les valeurs de l'association reprennent celles énoncées dans la « Charte Sageesse » valeurs humanistes et qui affirment que la personne est à considérer comme :

« Un être unique avec son identité propre, son histoire, sa culture, ses croyances, ses potentialités. » ;

« Un être dont l'inaliénable dignité « appelle le respect » quelles que soient les apparences et sans distinction d'origine, d'opinion, de religion ;

« Un être de communication » malgré les difficultés que la déficience sensorielle ou motrice lui impose ;

« Un être de désir, de projet, artisan de son propre destin jusqu'au terme de son existence. » ;

« Un être en évolution humaine, spirituelle, permanente, qu'il soit âgé, malade, ou handicapé. » ;

Un citoyen, exerçant ses droits et ses devoirs, au cœur de toute démarche le concernant.

Ces valeurs humanistes et républicaines fondamentales reconnaissent à chacun pleine humanité et pleine dignité.

### **Non lucrativité ...**

C'est presque une évidence, s'agissant d'une association loi 1901, il n'est cependant pas superflu de le rappeler, l'association n'a pas pour objectif de faire des profits, encore moins de les répartir entre les membres. Les seuls excédents qu'elle pourrait réaliser dans la gestion des établissements doivent impérativement être strictement asservis aux objectifs de ces établissements, au service des personnes accueillies, aux conditions de travail et au développement des compétences des personnels. Les fonds propres de l'association, de la même manière, doivent être gérés et utilisés dans le même esprit.

### **Une dimension appropriée ...**

Cette non lucrativité associative exige de nous que nous gardions une grande vigilance à la dimension de notre « entreprise ». Les logiques économiques et gestionnaires ambiantes nous poussent parfois à nous développer pour atteindre des dimensions, peut-être stratégiques au plan financier, mais qui risquent de dénaturer l'action que nous entendons conduire. Il s'agit donc pour l'association de veiller à conserver une dimension dictée par la qualité du service rendu et les valeurs qui la sous-tendent, et non par des logiques strictement économiques.

### **Conditions de vie ...**

On peut en déduire qu'aux fondements du projet associatif, nous plaçons l'amélioration obstinée des conditions de vie des habitants de Larnay : conditions de vie personnelle et collective et nous savons combien les contraintes liées à la vie en établissement peuvent venir entraver la qualité de la vie personnelle, intime, à laquelle chaque personne doit pouvoir prétendre.

### **Conditions de travail ...**

Le bien être des personnes accueillies à Larnay ne saurait aller sans la prise en compte des conditions de travail du personnel. Nous avons vis-à-vis de ce personnel des exigences importantes en termes de compétences, de formation, de manière d'être, d'éthique. La contrepartie est certainement le soin que nous devons apporter aux conditions de travail et à l'amélioration de celles-ci chaque fois qu'en apparait la possibilité.

### **Qualité d'accompagnement ...**

L'ensemble des valeurs qui nous fondent à agir prennent alors leur sens dans la construction patiente, inventive d'une démarche d'accompagnement et de soins respectueuse des personnes, de leur histoire et de leurs potentiels. De la qualité de cette démarche dépend la

qualité de ce que vivent les personnes à Larnay, nous en avons conscience et c'est bien cette qualité que nous entendons promouvoir.

### **Liberté d'expression et de croyances ...**

Cette liberté vaut autant pour les membres de l'association que pour les personnels et pour les résidents. Nous affirmons la personne comme un être de communication, libre de parole, capable de penser et de se forger une opinion, dans le respect des règles de fonctionnement des établissements ; cette liberté de parole garantissant la citoyenneté de la personne.

### **Participation ...**

L'exercice de la citoyenneté, parfois limité ou compliqué par la déficience sensorielle, demande que nous ayons le souci constant de la participation des « usagers » dès la phase de proposition et jusqu'aux décisions grandes et petites qui concernent leur vie. La loi du 2 janvier 2002 affirme cette exigence, elle fait partie de notre socle de valeurs.

### **Qualité d'écoute ...**

Ce socle que nous cherchons ici à dessiner ne prend son sens qu'à travers l'importance que nous accordons à la qualité d'écoute que chacun doit à l'autre, quels que soient son statut, sa fonction, son rôle. Il y a au creux des situations de handicaps tant de souffrance parfois, tant d'espoirs à cultiver, et tant de joies possibles qu'il faut, pour les entendre, développer une écoute attentive et respectueuse.

### **Responsabilités ...**

Les responsabilités de l'association sont nombreuses. Le droit, pour une part, les définit, mais nous nous plaçons ici sur le registre de la responsabilité morale, de l'engagement que nous avons vis-à-vis des autres et particulièrement ici des personnes en situation de handicaps. Nous avons à répondre de notre action dans toutes ses composantes humaines, morales, mais aussi sociales et environnementales. C'est à cette condition que nous pourrions prétendre inscrire notre action dans l'environnement sociétal de plus en plus complexe.

### **Une démarche éthique ...**

Ces valeurs et ce qu'elles impliquent sont clairement signifiées aux professionnels qui travaillent à Larnay à travers un document qui rend explicites les comportements professionnels attendus de leur part. C'est également le sens de l'organisation et de l'animation continue d'une réflexion éthique qui se donne davantage pour objet de développer un questionnement permanent que d'apporter des réponses qui fermeraient la réflexion.

Cf. annexe sur « Comportements professionnels attendus des salariés de l'association »

### 3. Des orientations et des stratégies...

Cette histoire et ces valeurs nous conduisent donc à formuler des orientations pour notre action associative et pour l'action professionnelle dans les établissements.

Orientation n° 1 : poursuivre et mener à bien ce qui a été entrepris au cours de l'histoire de Larnay et notamment depuis que l'association a pris ses fonctions...

Orientation n° 2 : inventer, innover, développer l'adaptabilité des réponses, la créativité et la transformation des pratiques, y compris si cela passe par la création de nouveaux services, de nouvelles branches d'activité, la réponse à des appels à projets, etc...dans une maîtrise du développement global de l'association.

Orientation n° 3 : renforcer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des résidents.

Orientation n° 4 : diversifier les formes d'accueil et proposer pour cela un accueil à dimension variable, tel que : accueil permanent, de jour, de nuit, temporaire... en adéquation avec les besoins recensés.

Orientation n° 5 : soutenir les résidents et leurs familles dans le développement des liens familiaux qui leur conviennent à travers la mise à disposition d'une « Maison des familles » et des rencontres régulières.

Orientation n°6 : poursuivre et valoriser la recherche que conduisent en interne les professionnels tant sur le plan de la communication que sur celui de la création d'outils adaptés aux personnes accueillies.

Orientation n° 7 : favoriser les démarches de formation du personnel, en interne et en externe, pour les soutenir dans le développement de leurs compétences et dans l'invention de pratiques toujours plus adaptées, toujours plus respectueuses des personnes.

Orientation n° 8 : valoriser et promouvoir, en interne comme en externe, l'ensemble des compétences mises en œuvre par les professionnels.

Orientation n° 9 : développer le partenariat nécessaire et la mutualisation avec les services et établissements de l'environnement professionnel pour favoriser inventivité, souplesse et adaptation des réponses.

Orientation n° 10 : développer la lisibilité de l'action professionnelle et associative, notamment à travers la mise en œuvre d'outils de communication adaptés en interne et à destination de l'environnement.

## 4. S'ouvrir au monde et inventer l'avenir...

Cette histoire, ce socle de valeurs, ces orientations stratégiques interdisent le repli sur soi dans un entre soi institutionnel qui dénaturerait l'action que nous entendons conduire.

Nous avons donc à nous ouvrir au monde. C'est vrai d'abord dans la composition même de notre association et de son conseil d'administration. Il est important que l'une et l'autre rassemblent, sans corporatisme professionnel et avec une représentation des familles, compétences et profils différents pour que le monde extérieur entre à Larnay dans sa diversité.

Nous avons à accueillir l'extérieur quand il s'intéresse à Larnay : stagiaires, personnels en formation professionnelle, par exemple, viennent chercher expériences et compétences : ils nous apportent en même temps regards critiques et questionnements utiles. Leur présence est une des clés du renouvellement professionnel nécessaire dans tous les métiers présents à Larnay.

Nous avons à nous ouvrir à l'environnement naturel qui est le nôtre non seulement à travers l'entretien d'un site remarquable avec sa faune et sa flore mais également en limitant autant que possible l'impact de notre activité sur cet environnement. Cette responsabilité écologique rejoint évidemment notre responsabilité sociale.

Nous avons à nous ouvrir à notre environnement social et politique, non pour donner à Larnay une couleur politique de référence mais parce que le monde et les politiques ont à entendre les problèmes que vivent les personnes handicapées et leurs familles. Il nous appartient, pour une part au moins, de nous faire porteurs de ce message.

L'ouverture que nous entendons mettre en œuvre est faite également de la création d'événements festifs ou culturels auxquels tous peuvent contribuer, qu'il s'agisse des personnes vivant à Larnay, des professionnels qui y travaillent, des familles, des administrateurs, des professionnels de la région ou des habitants des communes voisines.

Nous avons également à nous ouvrir au monde en cultivant un lien particulier avec les autres associations, établissements ou services de notre environnement, d'autres réseaux et notamment le « Réseau Sagesse ». Nous avons une partie d'histoire commune, des références communes (Charte Sagesse), des valeurs partagées, nos évolutions et expériences respectives sont sources d'enrichissement.

Inventer l'avenir, du moins y contribuer, c'est formuler un projet de société. Larnay est constitutif de cette société, à Biard, à Grand Poitiers, dans le département, la région et au-delà. Ce que dit ce projet c'est qu'il est possible de vivre ensemble et que chacun, quelle que soit la situation dans laquelle il évolue, a droit à être reconnu comme membre à part entière de cette société.

Les personnes qui vivent à Larnay en situation de handicap nous apprennent chaque jour que les problèmes qu'elles rencontrent sont complexes et peuvent les faire souffrir

considérablement. Elles gardent cependant de formidables potentiels et nous invitent à les regarder à travers ces ressources. C'est à cette condition que nous pourrons les accompagner positivement.

**Adoption du projet associatif actualisé  
par le Conseil d'administration  
le 27 octobre 2014**